Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 630

Artikel: Mépris : la grande solitude des chômeurs
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1012957

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

RATIONALISATION AND CO

Le coup du licenciement

Licenciements, chômage partiel. Chaque semaine ou presque, l'information tombe: 900 emplois chez Sandoz, suppression d'un département de production aux Charmilles, 1000 postes de travail chez Saurer, 10% du personnel administratif de la centrale Migros à Zurich; et régulièrement, la saignée dans le secteur horloger.

Le chômage en Suisse n'atteint pas, et de loin, les proportions catastrophiques que connaissent bon nombre de pays industriels. Rappelons tout de même que le tableau serait bien différent si notre pays n'avait pas eu la possibilité de renvoyer chez eux des milliers de travailleurs étrangers.

Le bilan global du chômage qui demeure encore aujourd'hui rassurant ne doit pas masquer la réalité des souffrances individuelles: l'épreuve est douloureuse pour celui ou celle qui est touché — surtout pour les travailleurs de plus de quarante ans, surtout pour les femmes. Il ne manque donc pas de raisons de s'interroger sur la «fatalité» du phénomène, avant qu'il ne prenne des dimensions où seules restent la résignation ou la colère — deux attitudes qui ne contribuent guère à maintenir ou à créer des emplois, pas plus d'ailleurs que les protestations rituelles de la gauche politique ou syndicale.

LA RÉALITÉ

Inutile de rêver à un monde stable, figé dans la prospérité, où les entreprises seraient assurées de trouver en permanence des débouchés sûrs pour des produits immuables. On peut le regretter, mais le monde actuel est tout le contraire de ce rêve. Et c'est probablement cette liberté qu'elles prennent

Un exemple qui montrera la nécessité de regarder de près les mesures de rationalisation proposées par les firmes spécialisées.
Sandoz doit supprimer 900 postes de travail. C'est la firme Mac Kinsey qui l'affirme. Dans un cas, pour situer sans ambiguïté les véritables enjeux, les mesures d'économie se traduisent par le tour de passe-passe suivant. Un employé, plus de vingt-cinq ans de «bons et loyaux services», est licencié.
Des collègues, plus récemment engagés, gardent leur emploi. Comment contester les choix effectués en haut lieu? Mais l'employé est qualifié et le travail correspondant à ses spécialisations ne manquera pas. Sandoz propose donc de lui fournir du travail, au gré des besoins et payé à la pièce.
Résultat: salaire réduit de moitié, plus de prestations sociales, pour un travail équivalent. Rationalisation.

MÉPRIS

La grande solitude des chômeurs

Pas encore assez de chômeurs dans notre pays pour que leurs revendications soient vraiment écoutées et surtout que le climat général change à leur égard: voir la façon dont les conseillers aux Etats viennent de leur serrer la vis, examinant la nouvelle loi sur l'assurance-chômage. Les indemnités seront dégressives (réduction de 10% après 85 et 170 jours de chômage), pour leur apprendre à vivre et à ne pas fainéanter dans leur recherche d'un nouvel emploi; et on attendra une semaine avant d'envisager une indemnité lors d'une incapacité passagère de travail en cas de maladie, d'accident ou de maternité... Des broutilles? Non, juste le reflet d'une incompréhension totale, teintée de mépris.

Et pourtant, selon l'Ofiamt, à fin janvier 1982, 11 725 personnes timbraient dans les offices ad hoc (soit près de 3000 de plus qu'une année auparavant); plus de 22 000 personnes étaient au chômage partiel (3555 en janvier 1981...), réparties dans 669 entreprises.

Depuis le début de l'année, licenciements et réductions drastiques des horaires de travail se multiplient. «SonntagsBlick» publiait la semaine passée les listes suivantes, ne prenant en compte, pour les licenciements, que les décisions concernant plus de 100 travailleurs, et pour le chômage partiel, que les décisions touchant plus de 500 personnes à la fois:

1. Licenciements:

Saurer, Arbon	1000
Turotex, Lichtensteig	400
Alusuisse, Zurich	400
Bulova, Bienne	400
Textilmaschinenfabrik, Rüti	300
Ebauches, Neuchâtel	300
Charmilles, Genève	300
Baumgartner Frères, Granges	200
Thermopal, Leibstadt	170
Oris Watch, Hölstein	140
Rochat Frères, Vallée de Joux	140
Videlec, Lenzburg	140
Migros, Zurich	130
Hispano-Oerlikon, Genève	130
Hausammann & Moos, Weisslingen	120

2. Chômage partiel:

Hermes-Precisa, Yverdon	1500
Charmilles, Genève	1500
AGIE, Losone	1150
Schlatter, Schlieren	600
Selve, Thun	500